



FNASCE
couleur passion

54e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de la Fédération nationale des
associations sportives, culturelles et
d'entraide

4 et 5 mai 2022

Sète (34)

Rapport d'orientations

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)

Ministère de la Transition écologique – Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales – Ministère de la Mer
Grande Arche paroi Sud – 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 – **Courriel** : fnasce@i-carre.net – **Site** : www.fnasce.org

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015

RAPPORT D'ORIENTATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 4 et 5 mai 2022 – Sète

Ce rapport d'orientation n'a pas pour objectif de développer chacune de nos priorités.

Néanmoins, il est important de vous présenter ci-après, une synthèse des grandes orientations proposées pour l'année 2022.



FNASCE : acteur et partenaire social

- conforter notre position d'acteur social au sein de nos ministères
- participer aux instances CCAS, COPAS
- prendre une part active dans la présentation de notre mouvement auprès de l'ensemble des agents de nos ministères et de ses établissements publics : présence aux journées d'accueil en services déconcentrés, rencontre des nouveaux élèves entrant à l'AEITPE, écoles..., et également via le « fil info » selon les thématiques ministérielles (égalité femmes-hommes, « Mai à vélo »...).

Convention Pluriannuelle d'Objectifs Interministérielle 2023 – 2026 - CPO

- établir des bilans d'activités sur la période 2019 – 2021 sur la base de résultats d'enquête, d'indicateurs
- négocier avec nos ministères la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs afin de poursuivre le développement de l'action sociale entre les agents de ces ministères et la promotion du sport, de la culture et l'entraide
- négocier la subvention interministérielle de fonctionnement

Partenariats

- pérenniser nos partenariats : financiers et conventionnés
- développer de nouveaux partenariats

Commission statutaire Fonctionnement, Prospective, Conseil - FPC

- poursuivre l'accompagnement des ASCE
- aider les ASCE dans la mise en place des nouveaux statuts, après validation par le Ministère de l'Intérieur des statuts fédéraux et du règlement intérieur

Commission permanente Communication

- poursuivre le travail de refonte et de modernisation du site internet de la FNASCE
- créer et mettre à disposition des outils de communication pour les ASCE : plaquettes, logos, etc.
- mettre en place des supports sous la forme de tutos, formations, etc. au bénéfice des ASCE pour l'utilisation des outils de communication : GISEH, CANVA, LIME SUVEY, etc.



Commission permanente Politique régionale – CPPR

- rencontrer les régions et leurs ASCE sur leur territoire
- poursuivre les travaux avec les URASCE
- accompagner la mise en place du forum des régions lors des manifestations nationales

Groupe de travail Formation

- développer la nouvelle formation à destination des Responsables Associatifs : CARA, l'objectif étant de proposer des Appuis et Conseils
 - ➔ 8 et 9 juin à Lyon
 - ➔ 13 et 14 septembre à Caen
 - ➔ 25 et 26 octobre à Aix-en-Provence
- maintenir et développer les actions de formation de comptabilité et de trésorerie
- mettre en place de nouvelles actions de formation d'outils en ligne : canva, limesurvey
- mettre à disposition des valises pédagogiques
- proposer une nouvelle session de formation :

Animer une équipe en contexte associatif, en direction des membres des bureaux d'ASCE, des PU-VPU et des membres du comité directeur fédéral
- mettre en œuvre un plan de formations pluriannuelles intégrant les attentes et besoins des ASCE

Assurances fédérales

- développer l'information sur la couverture des assurances fédérales auprès des ASCE : fiches process
- mettre en place une délégation de signatures pour délivrer les ordres de déplacement en application du contrat d'assurance avec la compagnie GMF
- établir un cahier des charges permettant de définir et formaliser les besoins et les modalités d'exécution de l'ensemble des assurances fédérales, entant en vigueur au 1er janvier 2023

Agents mis à disposition – MAD

- poursuivre les rencontres de l'ensemble des agents MAD en régions
- intégrer des missions régionales pour les agents MAD en poste en services déconcentrés
- adapter des actions de formation spécifiques
- mettre en place un réseau des MAD sur l'ensemble du territoire : agents du bureau administratif et agents en services déconcentrés

Sports

Commission Permanente des Sports – CPS :

- être un appui aux ASCE pour faciliter et encourager la pratique sportive de leurs adhérents et leurs ayants-droit : formation, encadrement, aides matérielles...
- aider à l'organisation de manifestations, locales, régionales et nationales
- proposer de nouvelles activités : activités connectées, comme le nouveau tournoi d'échecs en ligne
- mettre en œuvre les actions proposées par notre Ministère : « mai à vélo », etc....



Culture

Commission Permanente Culture - CPC :

- poursuivre l'organisation des jeux et concours traditionnels
- proposer des concours nationaux innovants, notamment celui de « la lecture à voix haute » organisée par l'ASCE 88
- mettre en valeur la richesse culturelle régionale dans le cadre du futur forum des régions en exposant notamment des œuvres réalisées dans le cadre du nouveau « concours de dessin, expression libre et pastel »
- accompagner les ASCE dans l'organisation de manifestations nationales, comme le rallye national culturel programmé du 10 au 12 juin prochains dans le Puy de Dôme au domaine du Lac de Chambon, le futur festival national du spectacle en 2023

Domaine de La Chesnaye :

- poursuivre les travaux de restauration et d'embellissement du Domaine de la Chesnaye
- mettre en valeur la richesse muséale et patrimoniale du site
- développer son ouverture vers l'extérieur : marché du terroir, journées européennes du patrimoine, expositions...
- rechercher de nouveaux partenariats, de nouveaux soutiens financiers, de nouveaux mécénats
- permettre l'organisation de réunions, de formations, de séminaires en ouvrant à la location la salle de réunion équipée et son espace de détente
- suite à l'analyse de notre cabinet d'avocats sur la mise en place d'une structure juridique adaptée dans le département de l'Indre, il va être créé une association de type 1901, avec une gouvernance assurée par la FNASCE, la présidence étant es-qualité.

L'objet sera triple :

- ➔ assurer la mise en valeur du musée à travers la réalisation de travaux d'aménagement, la recherche de subventions et un travail d'acquisitions muséales,
- ➔ assurer l'animation du site et la mise en réseau du site avec les acteurs locaux œuvrant notamment dans la réinsertion sociale,
- ➔ assurer la commercialisation des espaces du domaine, cette activité devant rester accessoire par rapport à l'objet de l'association.

Entraide

Action sociale - CPAS :

- poursuivre la politique de développement du bénéfice de séjours gratuits au profit d'un plus grand nombre de familles, notamment avec l'achat de semaines en UA auprès des ASCE
- supprimer les montants minimums de 20 € et maximums de 80 € nécessaires à la prise en charge de l'aide aux transports pour les séjours gratuits
- poursuivre la politique d'attribution d'aides adaptées
- analyser les raisons de la perte du nombre de bénéficiaires de séjours gratuits

Affaires immobilières - CPAI :

- modifier le montant des différentes aides : réalisation de travaux de rénovation de biens en dur, acquisition d'un mobil-home
- modifier le montant des aides au titre du FSUA dans le cadre de l'acquisition d'une première unité d'accueil d'un bien en dur, et d'une autre unité d'accueil au bénéfice d'une ASCE possédant moins de 3 unités d'accueil de biens en dur



- mettre en œuvre les nouveaux logiciels de gestion des adhérents (Angela) et d'attribution des unités d'accueil (Oscar), suite à l'élaboration du cahier des charges intégrant de nouvelles fonctionnalités, notamment le quotient familial, les tarifs différenciés le paiement par carte bancaire...



Notre fédération continue et continuera à écrire les chapitres de son histoire avec vous, en poursuivant le tissage des liens et du sens.

L'histoire n'est jamais écrite d'avance.

FNASCE couleur PASSION

Merci pour votre attention

Le 5 mai 2022

Michèle JOSSIER
Présidente de la FNASCE

